

Kersti Kaljulaid est élue présidente de la République d'Estonie

Corinne Deloy

Résultats

Résumé :

Kersti Kaljulaid a été élue le 3 octobre présidente de la République d'Estonie par les 101 membres du Riigikogu, chambre unique du Parlement. Seule candidate en lice, elle a recueilli 81 suffrages. Sa désignation à la magistrature suprême est la conclusion d'un feuillet électoral qui a quasiment conduit le pays au bord d'une crise constitutionnelle.

Tout a commencé le 29 août dernier au Parlement. Lors du 1er tour de scrutin, le président du Riigikogu, Eiki Nestor (Parti social-démocrate, SDE), est arrivé en tête avec 40 suffrages, suivi de l'ancienne ministre de l'Éducation et de la Recherche (2005-2007), Mailis Reps (Parti du centre, K), (26 voix) et le candidat indépendant soutenu par l'Union pour la patrie Res Publica (IRL) et le Parti libre (EVA), Allar Joks (24 voix). Les 3 candidats étaient donc très loin de la majorité des 2/3 (soit 68 suffrages) indispensable pour être élu président de la République par le Riigikogu. Le lendemain, l'ancien commissaire européen aux Transports (2010-2014), à l'Administration, à l'Audit et à la Lutte anti-fraude (2004-2010) et ancien Premier ministre (2002-2003), Siim Kallas (Parti de la réforme, ER), a remplacé Eiki Nestor (selon l'accord passé entre le Parti de la réforme et le Parti social-démocrate) et a obtenu 45 voix, Mailis Reps en a recueilli 32 et Allar Joks, 21. Le 3e et dernier tour a opposé Siim Kallas, qui a obtenu 42 voix, à Mailis Reps, qui a recueilli 26 suffrages. 30 bulletins blancs ont été comptabilisés.

Suivant les modalités de l'élection présidentielle en Estonie, le 24 septembre, les 334 membres du Collège électoral (*Valimiskogu*), organe qui regroupe les 101 députés et les membres des assemblées représentatives des 213 municipalités que compte l'Estonie, se sont rassemblés pour désigner le président. Outre Siim Kallas et Mailis Reps, qualifiés d'office pour ce nouveau tour de scrutin, 3 autres personnes étaient candidates : la ministre des Affaires étrangères Marina Kaljurand, le dirigeant du Parti populaire conservateur (EKRE), Mart Helme, et Allar Joks. Ce dernier est d'ailleurs arrivé en tête avec 83 suffrages, devançant de 2 voix Siim Kallas (81). Mailis Reps en a recueilli 79, Marina Kaljurand, 75 et Mart Helme, 16.

Siim Kallas et Allar Joks se sont donc affrontés lors du 2e tour où aucun d'entre eux n'a recueilli la majorité absolue. Le candidat du Parti de la réforme et du Parti social-démocrate a obtenu 138 voix et son adversaire 134. 57 bulletins blancs et 3 nuls ont été comptabilisés.

« *L'étonnant résultat d'Allar Joks lors du vote au Collège électoral où il a été devancé de seulement 4 voix par Siim Kallas est parlant : il témoigne de la capacité d'organisation de l'Union pour la patrie Res Publica, du mécontentement des élites locales à l'égard du gouvernement du Parti de la réforme, de l'opposition de la partie rurale du pays à la réforme administrative, etc. Si le Parti de la réforme n'analyse pas correctement ce qui s'est passé, il devra rapidement faire face à de réelles difficultés* » a souligné Tonis Saarts, professeur de science politique de l'université de Tallinn, à l'issue du vote du Collège électoral.

Le 25 septembre, l'Estonie s'est donc retrouvée dans une situation inédite puisque jusqu'à ce jour, le Collège électoral était toujours parvenu à élire le chef de l'Etat lorsqu'il avait eu à le faire, c'est-à-dire lors de tous les scrutins présidentiels à l'exception de celui du 29 août 2011 où Toomas Hendrik Ilves avait été le premier président estonien à avoir été désigné par le Parlement depuis 1996, année de la mise en place du système actuel de désignation du chef de l'Etat.

Les autorités estoniennes ont donc convoqué le Riigikogu le 3 octobre afin de tenter de désigner le président de la République. « *Nous sommes maintenant dans une situation nouvelle où de nouveaux candidats sont nécessaires* » a déclaré Toomas Hendrik Ilves. Le 27 septembre, la conférence des présidents du Riigikogu, composée des présidents des 6

Élection Présidentielle en Estonie

29 août, 24 septembre et 3 octobre 2016

groupes politiques du Riigikogu et des 3 membres du bureau de l'assemblée, a décidé de soutenir la candidature de Kersti Kaljulaid au poste de présidente de la République. Cette dernière a indiqué dans l'émission Pealtnagija de la chaîne de télévision ETV qu'on lui avait déjà proposé de se présenter à l'élection présidentielle au début de l'été, proposition qu'elle avait refusée.

Agée de 46 ans et originaire de Tartu, Kersti Kaljulaid est diplômée de biologie de l'université de Tartu et possède également un MBA, obtenu dans ce même établissement. Elle a occupé

plusieurs fonctions dans le secteur de la finance et a travaillé de 2004 jusqu'à 2016 à la Cour des comptes européenne qui siège à Luxembourg.

Kersti Kaljulaid, première femme à accéder à la fonction présidentielle en Estonie, remplacera officiellement Toomas Hendrik Ilves le 10 octobre.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.